



L'analyse des besoins de formation

Votre interlocuteur unique,

Pour le montage et le management
de projets complexes

Spectacles, événements et
management de la sécurité

<http://www.moe-kan.fr/>

MOË
KAN >

POURQUOI UNE ANALYSE DES BESOINS EN FORMATION ?

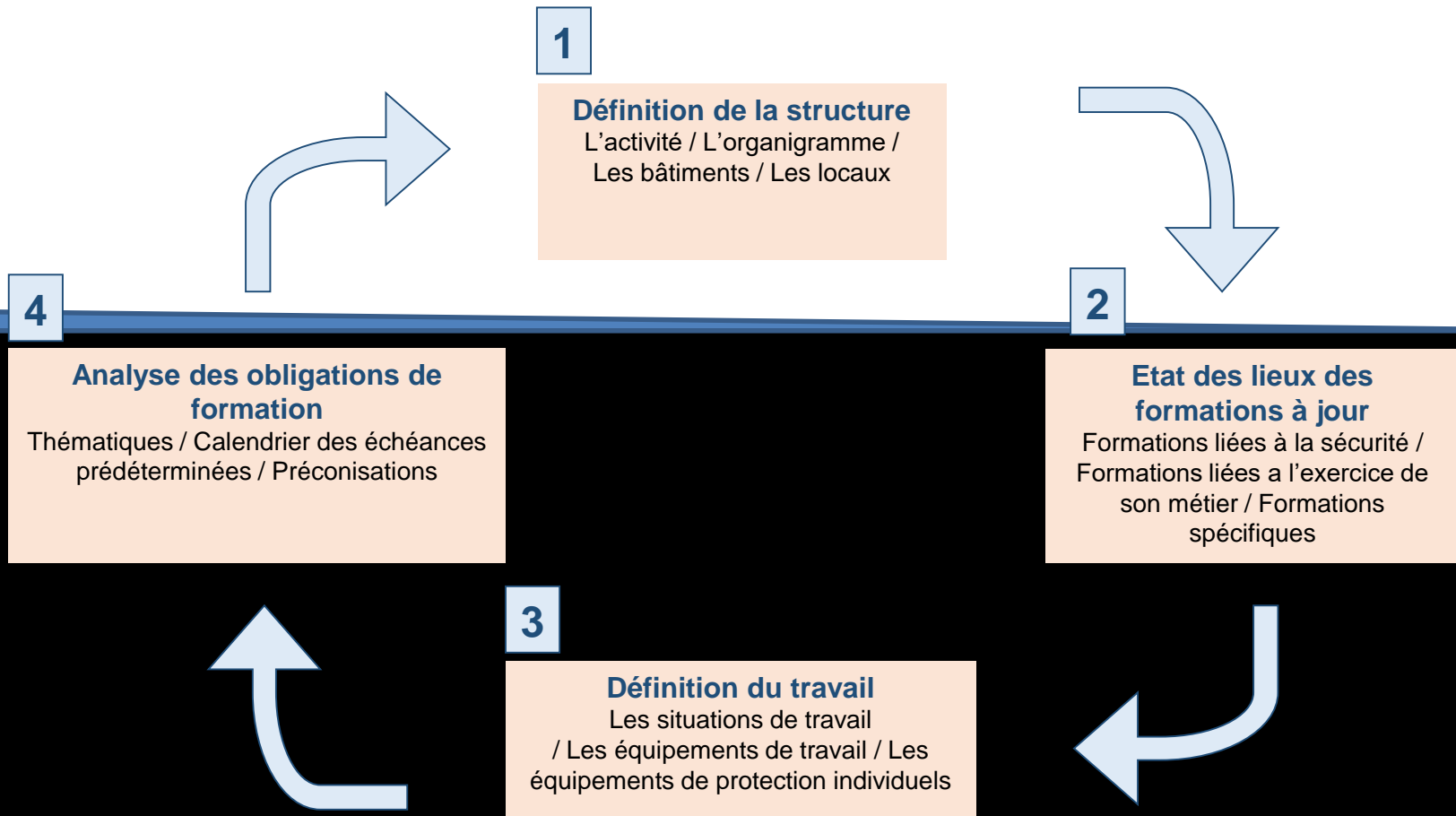
Dans la perspective de :

- Répondre aux obligations réglementaires ;
- Qualifier et valoriser les parcours individuels des travailleurs ;
- Participer au succès de l'entreprise.

Moe-Kan s'engage à vos côtés pour la mission d'analyse des obligations de formation



COMMENT MOË-KAN MÈNE CETTE MISSION ?



POURQUOI CHOISIR MOE-KAN ?

Pour nos connaissances des langages et des pratiques du secteur d'activité (spectacle/événement).

Pour nos connaissances dans le domaine de la formation professionnelle (sollicitation régulière de nos consultants pour des interventions pédagogiques).

Moe-Kan vous accompagne pour :

- Mettre l'entreprise en adéquation avec les obligations réglementaires
- Manager le développement des compétences



RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

La réglementation nous dit que : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent : (...) 2° Des actions d'information et de formation ; (...) » **(Article L4121-1 du code du travail)**

« L'employeur organise et dispense une information des travailleurs sur les risques pour la santé et la sécurité et les mesures prises pour y remédier (...) » **(Article L4141-1 du code du travail)**

"L'employeur organise une formation pratique et appropriée à la sécurité au bénéfice(...) Des travailleurs qu'il embauche ; (...) qui changent de poste de travail ou de technique ; (...) Des salariés temporaires (...) » **(Article L4141-2 du code du travail)**

"L'étendue de l'obligation d'information et de formation à la sécurité varie selon la taille de l'établissement, la nature de son activité, le caractère des risques qui y sont constatés et le type d'emploi des travailleurs. » **(Article L4141-2 du code du travail)**

COMMENT MOE-KAN VOUS ACCOMPAGNE ?

Moe-kan s'engage, aux côtés de l'entreprise, au travers de :

- **Sa capacité** dans une lecture applicative efficiente de la réglementation
- **Son expérience** et ses qualifications dans le domaine
- **Son approche structurée**, rigoureuse et pédagogique
- **Son objectivité** par sa posture extérieure à l'entreprise
- **Son respect** de la confidentialité

Moe-kan peut également préconiser et recommander des formations à priori non obligatoires mais qui auraient pour valeur de participer à :

- **La valorisation** des savoir-faire dans l'entreprise
- **Le management** de la santé, sécurité au travail
- **La cohésion d'équipe** face aux nécessités de l'activité





Nous contacter

MOË-KAN sas

249 rue Irène Joliot Curie
60610 Lacroix-Saint-Ouen

03 44 76 52 07

06 82 50 47 52

Contact@moe-kan.fr

<http://www.moe-kan.fr/>

<https://www.facebook.com/moekanamo/>